

Image not found or type unknown



Divulguer une convention signée pour un service?

Par **chhouba**, le **30/11/2016** à **17:36**

Bonjour, j'ai bénéficié d'une étude technique faite par une SAS (précisément une Société d'Accélération du Transfert de Technologies), j'ai signé pour cela une convention. Est-ce que théoriquement je peux diffuser cette convention à qui je veux? Merci